

Commune de Lobbes

ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU
DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de la société **Energie Eolienne France sas** dont les bureaux sont établis à la rue du Faubourg Saint-Antoine 71 – 75011 Paris (France) en vue d'obtenir un **permis unique de classe 1** relatif à la **construction et l'exploitation d'un parc de 6 éoliennes d'une puissance totale maximale de 36 MW**. Ce projet comprend 6 éoliennes, une cabine de tête et son poste de transformation, une unité de stockage électrique de type batterie électrochimique, l'aménagement d'aires de manutentions, des chemins d'accès et la pose de câbles électriques sur le territoire communal d'Estinnes dont le numéro de dossier est PUN/2023/02/JL nécessitant une étude d'incidences sur l'environnement.

Situation : Le projet se situe à Estinnes (Peissant) – Chemin d'Aubreux

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Conformément à l'article D.29-13, §1er, la durée de l'enquête publique est de **30 jours** s'agissant d'un projet de **catégorie B**.

Communes	Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Heures d'ouverture durant la période d'enquête publique	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
Estinnes	28/02/2024	07/03/2024	<u>Du 07/03/2024 au 05/04/2024 :</u> Chaque jour ouvrable pendant les heures de service, soit de 8:30 à 12:00 et de 13:00 à 16:00 (12:00 le lundi, mardi et le vendredi). Soit le mardi soir ou samedi matin : Sur rendez-vous pris 24h à l'avance auprès de Mme Leclercq Jil au 064/85.80.40	Administration communale d'Estinnes Le 05/04/2024 à 11h h	Administration communale d'Estinnes Service Cadre de Vie Chaussée Bruneault, 232 – 7120 Estinnes-au-Mont
Lobbes	28/02/2024	07/03/2024	<u>Du 07/03/2024 au 05/04/2024 :</u> Chaque jour ouvrable pendant les heures de service, soit de 8:30 à 12:00 et de 13:00 à 16:00 (12:00 le mardi et le jeudi). Soit : Sur rendez-vous pris 24h à l'avance auprès du Service Environnement	Administration communale de Lobbes Le 05/04/2024 à 11h h	Administration communale de Lobbes Service Environnement Rue du Pont 1 – 6540 Lobbes Rue du Pont 1 6540 Lobbes Tél : 071/59.77.79

La Bourgmestre d'Estinnes porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier, accompagné d'une étude d'incidences sur l'environnement, peut être consulté à l'administration communale à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête aux heures de bureau mentionnées ci-dessus ET sur rendez-vous.

Tout intéressé peut formuler ses observations et réclamations écrites ou orales auprès des administrations communales dans les délais mentionnés ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet ou prendre rendez-vous auprès :

- du demandeur : Energie Eolienne France sas – Rue du Faubourg Saint-Antoine 71 – 75011 Paris (France) (+33 (0)1 43 40 35 33) ;
- de l'auteur de l'étude d'incidences : Sertius sa – Avenue Alexander Fleming 12 – 1348 Louvain-la-Neuve (010.23.79.30) ;
- de la Commune d'Estinnes : Mme Jil Leclercq au 064/85.80.40 ou par email : jil.leclercq@estinnes.be
- de la Commune de Lobbes : Mme Céline DAGONNEAU au 071/59.77.79 ou par mail : environnement@lobbes.be
- du Fonctionnaire Technique : SPW – Dép. des Permis et Autorisations – Direction de Charleroi – Rue de l'Ecluse 22 – 6000 Charleroi (071 65 47 80) ;
- du Fonctionnaire Délégué : SPW – Dép. de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme – Urbanisme Hainaut II – rue de l'Ecluse 22 – 6000 Charleroi (071 65 49 70)

Le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué sont conjointement compétents pour prendre la décision sur l'objet de l'enquête. Le projet a fait l'objet d'une étude des incidences sur l'environnement.

Lobbes, le 27 février 2024

Par le collège,

Le Directeur Général, ff
Pierre FONTAINE



Le Bourgmestre,
Lucien BAUDUIN